PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Mardi 26 janvier 2016 – 18h30

Le 3 octobre 2014, ensemble nous avons créé Pays d'Auge Ressourcerie. Association de pré-configuration, elle a permis d'amorcer un travail collectif sur la construction du projet de création d'une ressourcerie sur le Pays d'Auge et de financer une étude de faisabilité dont les conclusions favorables ont été rendues fin 2015. Afin de définir l'avenir de l'association, une Assemblée générale extraordinaire est convoquée le mardi 26 janvier 2016 à 18h30 (salle Mozart de Lisieux, Place Mozart, Hauteville, Lisieux).

Etaient présents :
Annick Lechartier, Bernard Champion, Christel Rochet, Christine Quénaon, Daniel Delerue, Françoise Garrigue, Isabelle Quartil, Isabelle Chaye, Jean-Pierre Quentel, Joëlle Buc, Marc Mouton, Martine Vallée, Patrick Comet, Philippe Perdrizet, Sabine Michaux, Valérie Pissot, Yves Pennec.

Etaient représentés :
Brigitte Comet-Cherel, Pascal Chapelle, Stéphan Pissot.

Etait excusée :
Catherine Vérove

Ont été désignées Christel Rochet comme présidente de séance et Christine Quénaon comme secrétaire.

Christel Rochet ouvre la séance en rappelant que pour la validité des décisions, l'Assemblée Générale Extraordinaire doit comprendre au moins les deux tiers des membres actifs de l'association, qui sont au nombre de 59 (article 12 des statuts du 3 octobre 2014) :

- 55 membres à jour de cotisation au 25 janvier 2016,
- 4 membres se sont acquittés de leur cotisation avant l'ouverture de l'Assemblée Générale extraordinaire.

Le quorum est fixé à 39 (initialement 37). Avec la présence de 20 membres (17 présents et 3 représentés), la présidente de séance propose de clore la séance vu que le quorum n'est pas atteint et qu'une nouvelle Assemblée générale se tienne à 19h comme le prévoit la convocation du 12 janvier 2016 : proposition acceptée par l'ensemble des personnes présentes.

Fait à Lisieux, le 26 janvier 2016.